

Le SAVI est chargé de recevoir des victimes d'infractions et de leur apporter une aide sociale, juridique, psychologique et financière au sens de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infraction. Le SAVI reçoit les personnes victimes de violence domestique, même si elles ne sont pas reconnues au sens de la LAVI.

Dans le cadre d'un remplacement, l'équipe de consultation du Service d'aide aux victimes, recherche :

un-une intervenant-e LAVI en consultation à 80 % - CDD d'un an

Mission

- Évaluer les demandes, informer, conseiller, orienter
- Recevoir les victimes en entretien et apporter l'aide prévue par la LAVI ou par le service
- Assumer le travail administratif lié aux suivis

Profil désiré

- Diplôme HES en travail social ou titre jugé équivalent
- Plusieurs années d'expérience dans le travail social ou psycho-social serait un atout
- CAS LAVI serait un atout
- Aptitude à travailler en équipe
- Rigueur et organisation
- Connaissances des outils informatiques de base (Word/Excel/Powerpoint)

Conditions de travail : selon grille salariale de l'État de Neuchâtel

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Lieu de travail : La Chaux-de-Fonds

Renseignements : Marion Cuche, 032 889 76 62

Envoi des offres : savi.ne@ne.ch à l'intention de Marion Cuche jusqu'au 25.06.2025